

Pourquoi ce silence des médias sur le procès du courageux Pascal Bruckner qui a dénoncé les collabos ?

écrit par Christine Tasin | 3 décembre 2016



Ça fait du bien.

Pascal Bruckner soutenu par Riss, le directeur de Charlie Hebdo, par l'ancienne présidente de Ni Putes ni soumises Sihem Habchi, Luc Ferry et quelques autres, qui ont confirmé ses paroles. Oui certaines associations comme le Parti des Indigènes de la République d'Houria Bouteldja, les Indivisibles, sans parler de Bedos attisent la haine contre la France et les Français et collaborent ainsi avec ceux qui ont tué le 7 janvier.

Remarquable Pascal Bruckner qui a persisté et signé et rappelé des choses très importantes que nous nous tuons à dire, expliquer, démontrer nous aussi depuis des années. Et lui et ses témoins ont porté cette voix devant la 17^{ème} Chambre, trop souvent fossoyeur de la liberté d'expression. J'y serai à nouveau dans deux semaines et à nouveau encore le premier mars...

L'usage du terme « collabo » renvoie, explique-t-il, à la Seconde Guerre mondiale et à « ces journaux qui ont justifié la liquidation des résistants ou des juifs ». Luc Ferry parlera de « complicité objective » entre ces associations et les terroristes, « comme Rebatet et Drumont étaient les complices objectifs du fascisme. Comme Aragon et Althusser qui, s'ils n'ont pas armé la mitraillette, ont été les complices du stalinisme ». Pour Bruckner, la rhétorique victimaire et l'excuse sociale dès lors qu'il s'agit pour ces associations d'expliquer, par exemple, l'incendie de Charlie Hebdo survenu en 2011 ou la tuerie du 7 janvier 2015 « accoutument les esprits et reviennent à dire que Charlie Hebdo a mérité, en quelque sorte, un châtement exemplaire ».

On saluera au passage le Point, qui, par ses petits mots (surlignés en jaune dans l'article ci-dessous) nous dit carrément et clairement de quel côté il penche à présent... les lignes bougent.

Il n'empêche, le silence des médias est assourdissant. Et on ne trouve aucune mention de la réquisition du Procureur... Demande-t-il la condamnation de Pascal Bruckner ?

Le curieux procès Bruckner

L'intellectuel comparaissait mercredi devant la 17e chambre pour des propos visant deux associations « complices idéologiques » des terroristes. Récit.

PAR [SAÏD MAHRANE](#) (*)

Pascal Bruckner, intellectuel engagé mais traîné devant les tribunaux. © ZUMA Wire / Aristidis Vafeiadakis/ZUMA/REA

Une drôle d'époque, vraiment. Un intellectuel, pas un polémiste qui l'aurait bien cherché, pas un raciste notoire et multirécidiviste, mais un intellectuel, assis et fourbu dans un prétoire et, un peu plus tôt, debout à la barre, levant la main droite devant un juge et jurant de dire la vérité, rien que la vérité.

Une drôle d'époque, vraiment, et un triste spectacle. Ainsi [Pascal Bruckner](#). Mercredi, dans une indifférence médiatique générale, le philosophe était convoqué devant la 17e chambre du [palais de justice de Paris](#) pour avoir déclaré, en 2015, sur le plateau de *28 Minutes*, une émission d'[Arte](#), qu'il fallait « faire le dossier des

collabos, des assassins de *Charlie* ». Et l'écrivain de citer, outre [Guy Bedos](#) et le rappeur Nekfeu, les associations Les Indivisibles de la militante antiraciste Rokhaya Diallo (qui n'en est plus membre) et Les Indigènes de la République d'Houria Bouteldja. Par leurs écrits et leurs actions militantes, ces associations auraient, selon Bruckner, « justifié idéologiquement la mort des journalistes de *Charlie Hebdo* ». Les Indivisibles et Le Parti des indigènes de la République ont déposé une plainte pour diffamation contre l'intellectuel, mais aussi contre [Jeannette Bougrab](#), absente à l'audience, pour des déclarations de la même teneur.

Il s'agissait donc, pour la défense, de mettre en évidence l'idéologie de ces militants identitaires qui, outre leurs actions contre un supposé racisme d'État, font parfois des terroristes les victimes d'une France haineuse à l'endroit de ses citoyens d'origine étrangère, et des victimes les premières responsables de leur funeste sort. Le mérite de ce procès fut d'abord le débat de fond qu'il a permis durant plusieurs heures, notamment grâce aux interventions des témoins cités : le directeur de *Charlie Hebdo*, Riss, le politiste Laurent Bouvet, l'ancienne présidente de Ni putes ni soumises Sihem Habchi ou encore le philosophe Luc Ferry. Si chacun a reconnu l'existence d'un racisme ou d'une xénophobie visant des minorités, les intervenants ont d'abord clamé leur liberté de pouvoir critiquer toutes les religions, l'islam compris, sans pour autant être considérés comme des « islamophobes ». Un terme que tous ont récusé, y voyant un instrument d'intimidation infamant, sinon « une escroquerie intellectuelle ».

Cette déclaration est « une évidence et elle le reste »

Appelé à s'expliquer sur le sens de ses propos, Pascal Bruckner a dit les assumer, et être même prêt à les répéter. Cette déclaration faite sur Arte est pour lui « une évidence et elle le reste ». L'usage du terme « collabo » renvoie, explique-t-il, à la Seconde Guerre mondiale et à « ces journaux qui ont justifié la liquidation des résistants ou des juifs ». Luc Ferry parlera de « complicité objective » entre ces associations et les terroristes, « comme Rebatet et Drumont étaient les complices objectifs du fascisme. Comme Aragon et Althusser qui, s'ils n'ont pas armé la mitraillette, ont été les complices du stalinisme ». Pour Bruckner, la rhétorique victimaire et l'excuse sociale dès lors qu'il s'agit pour ces associations d'expliquer, par exemple, l'incendie de *Charlie Hebdo* survenu en 2011 ou la tuerie du 7 janvier 2015 « accoutument les esprits et reviennent à dire que *Charlie Hebdo* a mérité, en quelque sorte, un châtement exemplaire ». Son avocat, Richard Malka, a lu durant l'audience des extraits troublants du livre d'Houria Bouteldja, porte-parole

des Indigènes de la République, intitulé *Mohamed Merah et moi* : « Mohamed Merah, c'est moi, et moi, je suis lui. Nous sommes de la même origine mais surtout de la même condition. Nous sommes des sujets postcoloniaux. Nous sommes des indigènes de la république. » Bruckner, dans la foulée, a cité Sartre : « Les mots sont des pistolets chargés. »

Traître à ta race.

Mais le **témoignage le plus fort fut incontestablement** celui de l'ancienne présidente de Ni putes ni soumises. Militante associative de longue date, Sihem Habchi a vu de près les conséquences de ces discours radicaux sur « les jeunes des quartiers ». La jeune femme parle d'un « fascisme vert » – évoque aussi, par ailleurs, un « fascisme blanc » – qui propage « **l'idéologie de l'opprimé et installe l'idée que ces jeunes ne sortiront jamais de leur condition et que les coupables sont la République et la France** ». Elle rapporte ses expériences de terrain, les insultes et les menaces proférées à son encontre, dont celle-ci : « Traître à ta race. » Durant des années, cette militante antiraciste et féministe a tenté vainement de contrer l'influence de ce que Laurent Bouvet a appelé « les entrepreneurs identitaires ». Riss, actuel directeur de *Charlie hebdo*, a dit quant à lui « comprendre » les propos de Bruckner : « On ressentait ça à *Charlie*, on craignait les conséquences de ces discours agressifs contre ceux qui critiquent les religions. **Ce qu'a dit Bruckner était de son devoir.** » Tous les intervenants se sont accordés sur le fait que ces associations cherchaient d'abord à « faire taire les gens ».

Le président des Indivisibles, Amadou Ka, a regretté que l'on fasse « porter le chapeau » à son association, qui « condamne ces choses ignobles » que sont les actes terroristes. Il a, en outre, déclaré que « des minorités sont stigmatisées et que la parole raciste se libère en France », se prévalant d'avoir fait condamner, avec d'autres associations, Éric Zemmour pour provocation à la haine envers les musulmans pour des propos tenus dans un journal italien. Amadou Ka a invoqué « la satire » pour justifier l'attribution de Y'a bon Awards – Bruckner assure en avoir reçu un dans sa boîte aux lettres... – à des personnalités qui véhiculeraient des « préjugés ethno-raciaux ».

Combatif, Bruckner a ainsi conclu : « **La mal-nommée Les Indivisibles aurait dû s'appeler Les Divisibles, car elle désigne des gens à l'opprobre général et insiste sur la culpabilité occidentale pour instiller la mauvaise conscience au sein de la population et de l'intelligentsia.** » Le verdict sera rendu le 17 janvier...

(*) co-auteur avec Riss et Richard Malka, cités dans cet article, d'une bande

dessinée sur Marine Le Pen.